

## **Communiqué de presse de l'AG 77 des correcteurs du BAC à Noisiel, le 4 juillet 2019**

Aujourd'hui 4 juillet, jour de délibération des jurys et jour d'adoption de la loi sur l'école de la confiance à l'assemblée nationale, le mouvement de grève contre les réformes Blanquer a pris une ampleur inédite.

Pour contrer ce mouvement, des menaces (sanctions, mises en demeure, retraits sur salaire abusifs...) ont été proférées en complète contradiction avec le cadre légal de l'exercice du droit de grève.

Ainsi le ministre a donné des consignes aux chefs de centre d'examens en contradiction avec le Code de l'Education générant une rupture d'équité entre les élèves. En effet, pour remplacer les notes retenues par les professeurs grévistes, les chefs de centre attribuent de manière autoritaire, le plus souvent, la moyenne du livret scolaire et, dans quelques cas, un 20/20 fictif. Les collègues ont pourtant souvent voté des motions s'opposant à ces pratiques à l'ouverture des jurys. Les jurys se tiennent donc aujourd'hui dans des conditions anormales. Nous encourageons donc parents et élèves à saisir le tribunal administratif s'ils se considèrent lésés.

Par exemple, au lycée Jehan de Chelles, dans un jury de 240 élèves, seuls 8 élèves avaient toutes leurs notes...

Au Lycée Henri Moissan de Meaux : sur un jury, seuls 20 élèves avaient toutes leurs notes sur 349

Au Lycée Bossuet à Meaux, sur un jury, seuls 9 élèves sur 260 avaient toutes leurs notes.

Lycée Gérard de Nerval de Noisiel, sur un jury de plus de 200 candidats, seuls 20 avaient toutes leurs notes.

Pour tous ces élèves, des notes auront donc été rajoutées arbitrairement.

Ce qui est en train de se passer préfigure l'application d'une réforme qui annonce une rupture d'équité territoriale et sociale sans précédent dans le cadre éducatif. Tous les établissements n'assureront plus les mêmes offres éducatives avec la réforme du lycée dès la rentrée 2019.

Aujourd'hui encore, le ministre Blanquer l'affirme : tous les élèves auront leurs notes demain vendredi à l'heure prévue, même si ces notes ne sont pas celles des copies corrigées par les enseignants.

En réalité, pour éviter de retarder la publication des résultats de quelques heures, le ministre a manipulé ces résultats introduisant une inégalité de traitement des candidats. Quel mépris pour le travail des élèves qui ont composé et des professeurs qui ont corrigé les copies ! L'AG du 77 a décidé de ne pas rendre les notes aujourd'hui.